

Journée régionale

« Se mobiliser pour la rénovation énergétique en Lorraine »

Le 30 avril 2015 à Villers-les-Nancy

INTRODUCTION :

Samuel Meunier de la DREAL, Sabine François de l'ADEME et Daniel Béguin du Conseil Régional ont accueilli les 150 participants en rappelant les programmes d'actions portés vers les territoires lorrains en faveur de la rénovation énergétique, notamment dans le cadre du Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat (PREH).

Cette journée avait vocation à mobiliser les forces vives dans les territoires lorrains afin d'aller, ensemble aux objectifs quantitatifs et qualitatifs du PREH.

Si les objectifs nationaux ont été posés clairement, de nombreuses politiques/programmes, ont été lancés ces dernières années en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments en Lorraine. Ils constituent des cadres pour l'action, portée par les collectivités locales et leurs partenaires de projets.

Car c'est bien aux acteurs locaux, publics et privés, qu'il appartient d'agir, de mettre en place des initiatives, d'accompagner le grand public à la réalisation de travaux et de mobiliser la filière du bâtiment, de mettre les forces vives en mouvement.

Les services de l'Etat sont présents pour les y aider : la DREAL et les DDT avec le programme Habiter Mieux, l'ADEME avec l'AMI Plateformes de la rénovation thermique ; la Région avec le SRCAE et le nouveau CPER, par exemples.

Les présentations d'initiatives et les travaux collectifs qui ont jalonné la journée ont permis de mettre en lumière ce qu'il est possible de faire ensemble à échelles locales, d'identifier les voies de progrès.

TABLE RONDE 1 : QUELS LEVIERS POUR LA MASSIFICATION DES RÉNOVATIONS THERMIQUES EN LORRAINE ?

Cette première table ronde a permis d'illustrer comment certains acteurs (collectivités, banques, professionnels du bâtiment et de la rénovation énergétique) ont su actionner les leviers disponibles pour la massification des rénovations thermiques.

Mme Bertrand de la Communauté de Communes de Moselle et Madon, a ainsi montré que les collectivités locales, quelle que soit leur taille, sont en première ligne pour favoriser la rénovation énergétique. Identifiées par les habitants comme une source d'information fiable et objective, elles peuvent créer des dispositifs de sensibilisation et d'accompagnement à la réalisation de travaux, tant vers les publics éligibles aux aides de l'Anah – Moselle et Madon porte une opération Habiter Mieux – que vers les ménages non éligibles. La collectivité a ainsi mis en place une aide à l'isolation thermique des parois opaques et menuiseries depuis 2011. Elle a également recruté un technicien qui accompagne les projets de A à Z. L'objectif poursuivi sur 2015 est de rencontrer les entreprises pour les sensibiliser aux aides financières existantes et à l'importance de la mention RGE, afin de faire d'eux des relais pour la massification des rénovations énergétiques.

Si l'accompagnement des publics par les collectivités constitue un véritable levier, le financement des projets reste un point de blocage. Les offres de financement existent, notamment l'EcoPTZ, mais restent encore peu mobilisées. Face à ce constat, le Comité départemental des banques des

Vosges représenté par M. Husson a entrepris un travail de sensibilisation des réseaux bancaires au programme Habiter Mieux et de promotion de l'Eco-PTZ comme outil de développement de l'économie locale. L'objectif est d'encourager les banques lorraines à optimiser les plans de financement de leurs clients porteurs de projets de rénovations énergétiques et de démultiplier le nombre de prêts distribués.

La massification et la montée en qualité des rénovations thermiques ne pouvant se faire sans les entreprises et les artisans du bâtiment, M. Henry a présenté les actions de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 54. En proposant aux professionnels le dispositif d'information et de formation Opération Artisans Durables, ainsi qu'un site internet dédié artisans-durables.fr, elle a initié une dynamique d'échanges et de montée en compétence. Ce dispositif évolue afin de les accompagner vers la mention RGE pour faire en sorte que les particuliers puissent massivement bénéficier des aides éco-conditionnées : Eco PTZ, CITE.

Toujours dans une optique d'accompagnement des professionnels, le Pôle de compétitivité Energivie favorise les rénovations thermiques ambitieuses en Alsace et en Lorraine, en misant sur l'innovation technique. M. Sadorge a présenté ce réseau de 400 adhérents qui travaillent dans une optique de mutualisation des moyens d'action et des coûts, à l'adaptation de l'offre de formation existante à leurs besoins, à la maîtrise des référentiels techniques des produits du bâtiment ainsi qu'à une meilleure connaissance du marché.

ATELIERS : COMMENT SUSCITER LE PASSAGE À L'ACTE AUPRÈS DU MÉNAGE ?

Étant donné l'état du parc résidentiel en Lorraine, il existe un gisement important de travaux d'économie d'énergie. Pourtant, la demande potentielle de travaux est encore faible et les programmes de travaux pas toujours ambitieux.

Les deux ateliers tenus en parallèle ont permis aux participants d'entendre plusieurs analyses et dispositifs visant à identifier les freins et leviers à la réalisation de travaux qualitatifs et de mener une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre pour toucher et accompagner les porteurs de projets.

Dans le premier atelier 1 intitulé « Susciter l'envie du projet », Jean-Pascal Chirat du Club d'Amélioration de l'Habitat et Perrine Mouliné de Bourgogne Bâtiment Durable ont livré un regard croisé sur les freins psychologiques aux travaux de rénovation thermique (autres priorités, notion de performance énergétique abstraites, offres insuffisamment organisée...) et les leviers : importance du conseil qui doit être personnalisé et de proximité et de l'accompagnement, la rénovation « embarquée » qui part du projet initial du ménage et l'améliore dans le sens de la performance thermique, le rôle des collectivités tiers de confiance...

Cette dernière notion de tiers de confiance a été largement illustrée par les intervenants suivants. C'est un rôle que également jouer les professionnels du bâtiment, artisans et entreprises, comme en a témoigné Michel Chevalier de l'entreprise Nov-Ecco-Logis. L'un des premiers critères pour le choix d'une entreprise est la confiance. Lorsque le professionnel prend le temps d'écouter les besoins du ménage, de conseiller (techniquement, financièrement, réglementairement) et d'expliquer, on observe alors une montée en gamme des projets. Pourtant, par manque d'informations, par manque de temps, toutes les entreprises n'apportent pas ce conseil global. Il y a là un véritable enjeu de sensibilisation et de formation des professionnels à l'importance de cette phase amont dans les projets de rénovation.

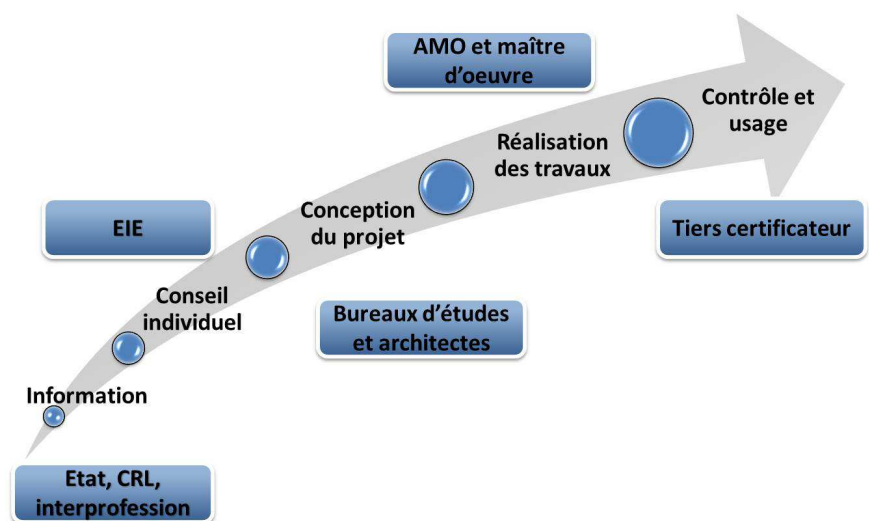
Les professionnels de l'immobilier ou encore de la finance peuvent également jouer ce rôle de tiers de confiance en sensibilisant les ménages à l'intérêt de réaliser des travaux d'amélioration énergétique ou de les intégrer dans un programme de rénovation plus large. M. Bintz a présenté les actions menées par la FNAIM Alsace pour former 85 collaborateurs au sein de 70 cabinets immobiliers, sensibiliser et informer plus de 1500 copropriétaires et conseillers syndicaux, et accompagner 140 projets de travaux en copropriétés (plus de 7000 logements) dont 16 en «rénovation BBC».

La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne a elle aussi souhaité mobiliser son réseau de conseillers bancaires au travers du parcours confiance de la rénovation. M. Sand en a illustré les grands principes de formation : comprendre le besoin d'efficacité énergétique dans la rénovation immobilière, connaître les différents acteurs en jeu pour mener à bien une rénovation immobilière, conseiller le client sur le « bon chemin » de conciliation des objectifs de performance et la planification du projet, contribuer à l'amélioration continue des produits et services bancaires et de leurs procédures.

C'est bien en informant et en proposant un accompagnement des particuliers dans leurs démarches, que l'on peut les convaincre de réaliser des travaux d'amélioration thermique.

Le second atelier « Accompagner la qualité des projets » a permis d'approfondir cette notion d'accompagnement, aux différentes étapes des projets.

Antony Joly a détaillé le Contrat Climat Énergie porté par le Conseil Régional de la Lorraine, qui jalonne le parcours rénovation BBC des ménages. 15 conseillers du réseau Espace Info Energie et 30 bureaux d'études thermiques partenaires apportent leurs conseils à chaque étape du processus de rénovation, pour en assurer la qualité et faciliter les démarches des porteurs de projets.



Lancé depuis 2012, le Contrat Climat Energie (CCE) enregistre des résultats en croissance (300 audits et 150 projets de travaux prévus en 2015) et a évolué pour mieux répondre au besoin d'accompagnement et au besoin de passage à l'acte.

Thibault Diehl, Conseiller Info-Energie de l'ALEC Nancy Grands Territoires, John Pinon du bureau d'étude thermique Lorr-EnR et Julien Maddalon du collectif Les Architectes, tous partenaires du CCE, ont illustré leurs missions et l'accompagnement proposé aux porteurs de projets.

En Provence Alpes Côte d'Azur, la région et ses partenaires ont eux aussi souhaité mettre en place un dispositif visant à améliorer la qualité de l'accompagnement des porteurs de projets. La démarche Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM) présentée par Frédéric VUKIC, est un outil de gestion de projets proposé aux particuliers via un site internet dédié. Elle vise à favoriser le bioclimatisme, minimiser l'impact des matériaux, réduire les consommations d'eau et d'énergie pour préserver le confort et la santé des occupants, tout en tenant compte des enjeux sociaux et économiques.

A chaque étape de son projet, de la conception jusqu'au fonctionnement 2 ans après la mise en service du logement rénové, le particulier est accompagné par des professionnels. BDM regroupe en effet plus de 350 adhérents (représentant 13 500 emplois), maîtres d'ouvrage (publics et privés), maîtres d'œuvre (architectes, bureaux d'études, AMO, etc.), entreprises de réalisation, fabricants et négoce de matériaux et propose un annuaire en ligne de plus de 5000 professionnels de la construction durable en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Plusieurs points forts des dispositifs ont été mis en exergue :

- L'importance du conseil : plus le particulier vient s'informer en amont, plus son acceptation et son intégration au dispositif régional sont favorables. Par exemple, le CCE permet aux particuliers de bénéficier d'un conseil renforcé de la part des Conseillers Info Energie (CIE) pour mobiliser les aides financières complémentaires auxquelles ils sont éligibles.
- Le recours à une assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) constitue une garantie supplémentaire à l'atteinte des objectifs du maître d'ouvrage.

Les deux dispositifs ont montré que les leviers à lever pour permettre la massification sont nombreux. Il faut tout d'abord savoir travailler en réseau, être ensemble, proposer aux porteurs de projets une mission claire avec un coût forfaitaire et actionner plusieurs leviers tels que la confiance, la formation, la communication, des coûts mesurés et de la qualité.

Pour ce qui concerne ce dernier critère, les intervenants ont précisé que par rapport à un artisan (menuisier, plaquiste,...), le BET/architecte a une approche globale sur le chantier, il n'a pas d'intérêt à favoriser certains types de travaux. Il part de la demande du client, par exemple le confort, pour réaliser son étude, voire suivre le chantier. Le BET et l'architecte ne sont pas concurrents mais sont bien complémentaires pour obtenir les meilleurs résultats.

TABLE RONDE : LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, LEVIER DE DYNAMIQUE LOCALE

La rénovation énergétique peut avoir des impacts économiques notables, mais également des impacts sociaux importants, à condition de saisir cette opportunité, et d'organiser les acteurs au niveau local. Plusieurs exemples de politique volontariste locale de rénovation énergétique ont été présentés.

Gaëlle Lejosne de la DREAL Lorraine a montré que les opportunités sur le parc résidentiel lorrain sont importantes. Un tiers des logements datent d'avant 1915 et plus de la moitié d'avant 1945. On compte 400 000 logements énergivores dont 200 000 logements très énergivores. Il s'agit d'un véritable enjeu pour le développement de la filière lorraine. La performance énergétique représente en effet 34 % du chiffre d'affaires bâtiment en 2013. Une enquête CERECO/DREAL estime à 23% la hausse du chiffre d'affaires à horizon 2018. Cela suppose une augmentation nécessaire du nombre de salariés pour répondre à la demande estimée à 4 000 emplois. Le programme Habiter Mieux lorrain contribue à cette dynamique puisque depuis 2011, environ 7 100 logements ont été rénovés thermiquement, ce qui correspond à un engagement de 66 millions d'euros d'aides (Anah +FART) pour une mise en chantier de 125 millions d'euros de travaux. Il faut toutefois pérenniser les actions.

En Nord-Pas-de-Calais, face à l'ampleur des besoins, la Région et l'Anah ont souhaité s'appuyer sur le programme Habiter Mieux dès son lancement en 2012, pour atteindre des objectifs quantitatifs et qualitatifs ambitieux. Le plan 100 000 logements, présenté Jérôme BULTEZ de la DDTM59, vise à accélérer le nombre de rénovations dans une perspective « BBC rénovation », à caractériser les typologies d'habitat, occupation sociale, territoires... et à accompagner la transformation de la filière économique (sur plan technique, emploi et formation) via le référentiel de formation « auditeurs environnementaux et énergétiques ». Les audits énergétiques environnementaux (AEE) constituent une approche globale et graduelle de la rénovation des logements individuels qui permettent une montée en gamme des projets (3 scénarios de travaux systématiquement proposés) et un bon ordonnancement des travaux.

Ces politiques volontaristes peuvent aussi être portées à des échelles territoriales plus fines. Ainsi, la maison de l'habitat du Grand Nancy, présentée par Mme Hanriot-Dumont, propose aux habitants de la Communauté Urbaine un lieu de centralisation de l'information et des acteurs de l'accompagnement aux projets de rénovation énergétique. C'est la garantie que tout porteur de projet peut bénéficier d'un accompagnement optimisé de son projet.

C'est dans une même logique de mobilisation des acteurs de la rénovation et d'optimisation de l'existant qu'ARELOR, organisme HLM lorrain, a engagé son programme de rénovation énergétique du parc social. Franck Ceccato (ARELOR) a expliqué l'effet levier important de ce programme sur la montée en compétence des entreprises et le recours aux matériaux bio-sourcés, dont le parc privé peut bénéficier désormais.

ATELIERS : L'OFFRE GLOBALE EN QUESTION

Le facteur incontournable de réussite de la massification des rénovations thermiques : la mobilisation des ressources présentes sur le territoire, acteurs publics et privés, chacun dans leurs rôles. Les collectivités, qui ont l'opportunité d'associer positivement développement local, énergie et climat, habitat et lutte contre la précarité, peuvent jouer à la fois le rôle de porteur de projet, de tiers de confiance vis-à-vis des particuliers et d'ensemblier vis-à-vis des acteurs locaux.

Les Plateformes Locales de la Rénovation Énergétique (PLRE), thème de l'atelier 3 en sont une bonne illustration. L'ADEME a en effet lancé en 2014 un l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) national déclinable en région, à l'attention des collectivités. 12 délégations de l'ADEME ainsi que les Conseils Régionaux s'en sont saisi. Comme l'a expliqué Françoise Garcia de l'ADEME, il s'agit d'un soutien pendant 3 ans aux initiatives territoriales pour 100 PLRE qui ont vocation à faciliter le passage à l'acte des ménages par un accompagnement tout au long du parcours, entraîner et impliquer les professionnels du bâtiment et plus largement les acteurs, dont les réseaux bancaires. Ces PLRE se construisent sur des modèles évolutifs et diversifiés qui contribuent par le retour d'expérience au Service public de la performance énergétique, afin d'atteindre l'objectif de 380 000 logements privés rénovés par an à compter de 2017.

En Lorraine, plusieurs projets de PLRE voient le jour, notamment dans le Pays de la Déodatie. Jérémie Bellanger, de la Maison de l'Emploi de la Déodatie, rappelle son objectif : proposer une assistance à maîtrise d'ouvrage de type Habiter Mieux, tout au long des projets de rénovation portés par des ménages non éligibles aux aides de l'Anah. Pour cela, deux ambassadeurs de l'efficacité énergétique, mis à disposition par FACE 88, informent les ménages, les accompagnent tout au long de leur projet et assurent un suivi des consommations après travaux. Du côté des professionnels du bâtiment, la collectivité a mis en place une charte des bonnes pratiques, signées par 60 entreprises qui s'engagent sur les aspects administratifs, les délais d'intervention, les tarifs, le suivi des modules FEEBAT avec la Capeb pour l'obtention de la mention Reconnu Garant de l'Environnement...

Le Pays Barrois porte également un projet de PLRE dont l'objectif est de rendre possible des opérations de rénovation thermique de l'habitat ambitieuses sur tout le Sud Meusien (270 communes, 13 communautés de communes, 100 000 habitants) afin d'assurer un nombre significatif de rénovations et avoir une répercussion en terme d'emploi.

Comme l'a expliqué Vanessa Tani, le projet repose sur 3 grands principes fondateurs :

- La coopération de tous les acteurs - publics et privés, structurée (comité stratégique / comité opérationnel)
- L'ambition dans les objectifs, permettant de prendre en charge toutes les demandes de rénovation et de les traiter selon une démarche visant à « tirer vers le haut » la performance dans le cadre de solutions financièrement équilibrées.
- L'innovation dans les démarches et les solutions proposées (nouvelles approches en matière d'aides, de financement, de technique, de gestion administrative, d'évaluation, et de formation).

La stratégie « plateforme » adoptée en PACA est plutôt axée sur la mobilisation de l'offre et des professionnels. Mis en œuvre à titre expérimental sur Fréjus et le Pays Dinois, le dispositif Rénover+, présenté par Frédéric Vukic, propose des offres et des services innovants pour aider les entreprises artisanales à accéder au marché de la rénovation énergétique et les encourager à proposer des offres globales et coordonnées.

Rénover+ s'inscrit dans une démarche de partenariat élargi à l'ensemble des acteurs impliqués dans la rénovation énergétique (CAPEB, FFB, SCOP BTP, fournisseurs d'énergie, négociants en matériaux et équipements, architectes et maîtres d'œuvre, banques...). Pour conduire ces actions de terrain, deux chefs de projet opérationnels œuvrent sur chacun des territoires, pour informer et sensibiliser les professionnels, concevoir une offre de services innovants pour accompagner les entreprises du bâtiment vers ce marché. Les animateurs agissent directement vers les artisans par le biais de rendez-vous en face à face pour les informer sur l'expérimentation et mieux cerner leurs besoins et indirectement par le biais des facilitateurs professionnels qui proposent par exemple l'organisation d'événements labellisés « Rénover + ».

L'atelier 4 « L'offre globale de rénovation vue de l'entreprise » a montré l'importance des collaborations inter-entreprises pour assurer leur pérennité et la qualité des travaux. Partant du constat que la rénovation énergétique représente un potentiel de marché à saisir mais compliqué pour les artisans, Pascal Maguin de la CAPEB57 a souligné l'intérêt à se constituer en groupements d'entreprises. Cela permet de proposer aux porteurs de projets de rénovation une offre de haute qualité grâce aux échanges réguliers entre corps de métiers, de maîtriser les coûts, d'améliorer l'efficacité des interventions, de diminuer le temps sur le chantier et de limiter les non-conformités (perméabilité à l'air particulièrement). La CAPEB 57 propose à ses adhérents la formation Module 4 Feebat (ensemble pour gérer les interfaces) et travaille en partenariat avec un assureur pour avancer sur le fonctionnement des groupements

Les initiatives en faveur des groupements d'entreprises portées par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 54 partent plutôt des besoins des particuliers que de l'initiative des entreprises. Il n'y a pas réellement de culture du groupement en Lorraine, surtout chez les artisans, alors que l'avenir du petit artisanat est dans le groupement. La CMA 54 souhaite promouvoir cette nouvelle manière de travailler en accompagnant les entreprises volontaires sur des chantiers réels (en partenariat avec le CNIDEP) et dans le montage de groupements pérennes par des actions de sensibilisation et de mise en relation d'entreprises.

Pour accompagner la montée en compétences des artisans volontaires, afin qu'ils puissent proposer des rénovations globales, il existe un programme de mobilisation/formation intitulé DORÉMI (Dispositif Opérationnel de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles). Porté par les collectivités locales, notamment en lien avec les PLRE, DORÉMI propose 3 modules de formation-action (c'est-à-dire sur chantier à partir du niveau 2) pour aider les professionnels à constituer une offre de rénovation performante à prix maîtrisé. Selon Vincent PIERRE - BET Terranergie et formateur Négawatt, les premiers résultats sont encourageants. En effet, déployé dans la Drôme (et actuellement en Alsace), ce dispositif a permis la formation d'une quinzaine de groupement en moins de 2 ans.

Si les organisations professionnelles et les collectivités ont compris l'importance de l'offre globale de rénovation énergétique et souhaitent aider les entreprises et artisans à s'organiser, les distributeurs de matériaux et négoces ont également un rôle à jouer. Patrick Lefort l'a illustré en présentant les actions mises en place par Point P, à échelle nationale et en Lorraine :

- Les comptoirs de l'efficacité énergétique pour former les équipes à proposer aux clients la bonne offre et à l'accompagner à chaque étape de son chantier,
- L'accompagner de la montée en compétence des professionnels, vers le RGE. Cela passe par un large dispositif d'information, de formation et la mise en place d'une Hot line pour les accompagner au mieux dans le cadre d'un parcours fléché, simplificateur,
- La mise à disposition des particuliers d'un logiciel d'évaluation thermique pour rassurer et convaincre, intégrant les aides fiscales locales.

Si tous les intervenants ont souligné l'intérêt des groupements d'entreprises pour accéder à ce marché de la rénovation énergétique en progrès et pérenniser leurs activités, ils ont également insisté sur le fait que la demande des clients fera émerger ces groupements, non l'inverse.

Les collectivités ont, là encore, un rôle prépondérant à jouer. Elles sont la clé pour trouver, mobiliser et accompagner les artisans et entreprises. Elles restent le tiers de confiance, tant pour les particuliers que pour les professionnels.